

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 11 septembre 2015

6<sup>ème</sup> Commission  
N° CP-2015-8-6-6

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

**Service consulté**

**GERPLAN ET CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE  
MISE EN OEUVRE D'ACTIONS 2015  
K811, K213, K813, K215, K815, K216, K217, K817, K216**

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour :

- la sensibilisation à l'environnement des scolaires et du grand public de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg,
- la création d'un verger à BILTZHEIM,
- la réalisation d'un guide pour une commande groupée d'arbres et d'arbustes sur la communauté de communes de la Région de Guebwiller,
- la réalisation d'un guide des producteurs locaux et des produits du terroir par la communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux,
- à RIXHEIM, la réalisation d'hôtels à hirondelles et la sensibilisation à leur préservation, ainsi que l'organisation d'une fête de la biodiversité, de l'eau et des jardins
- l'acquisition mutualisée d'une désherbeuse à eau chaude pour BRUNSTATT et DIDENHEIM,
- la plantation d'une haie aux étangs communautaires d'Ottmarsheim,
- la création d'un jardin pédagogique au collège Lucien Herr d'ALTKIRCH ainsi que la sensibilisation auprès des habitants associés à ce projet,
- la pré-étude et la conception de sentiers de découverte sur la communauté de communes du Pays de Sierentz.

Ces opérations sont inscrites aux programmes GERPLAN 2015 des communautés de communes de la Vallée de Kaysersberg, Centre Haut-Rhin, Région de Guebwiller, Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux, Mulhouse Alsace Agglomération, Porte de France Rhin sud, Altkirch, Pays de Sierentz, ainsi que dans les contrats de territoire de vie correspondants (CTV2). Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 18 608 € en fonctionnement et 16 987 € en investissement.

Il vous est également proposé de proroger jusqu'au 31 décembre 2015 les aides départementales et autorisation de paiement des dossiers d'amélioration pastorale du BONHOMME (GPL03887 et GPL03888) pour un montant total de 12 661 €.

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département du Haut-Rhin est sollicité pour la mise en œuvre de 11 opérations inscrites dans les programmes 2015 des communautés de communes suivantes : Centre Haut-Rhin, Vallée de Kaysersberg, Région de Guebwiller, Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux, Porte de France Rhin sud, Altkirch, Pays de Sierentz et Mulhouse Alsace Agglomération.

Les programmes GERPLAN correspondants à ces opérations ont été présentés et validés en Commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de vie et de la Montagne du 20 janvier 2015 et du 16 mars 2015. Ces actions s'inscrivent également dans les Contrats des Territoires de Vie 2014-2019.

### **Territoire de Vie Piémont Val d'Argent Pays Welche**

Dans le cadre de son GERPLAN, la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg sollicite une subvention départementale d'un montant de 9 632 € pour mener un programme de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires et des habitants de son territoire. 45 classes (cycles 1,2 et 3) seront sensibilisées à des thèmes allant de la biodiversité, du verger, de la forêt aux déchets et aux énergies renouvelables. Pour le grand public, 11 ateliers thématiques sont prévus autour de l'éco-citoyenneté.

### **Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin**

Dans le cadre du GERPLAN de la communauté de communes de Centre Haut-Rhin, la commune de BILTZHEIM sollicite une subvention départementale d'un montant de 2 200 € pour la création d'un verger communal. Il sera planté d'une cinquantaine de fruitiers de variétés anciennes et locales.

Dans le cadre de son GERPLAN, la communauté de communes de la Région de Guebwiller sollicite une subvention de 3 060 € pour la réalisation d'un guide à destination des habitants pour leur faciliter le choix d'arbres et d'arbustes lors de la commande groupée organisée à l'automne 2015.

Dans le cadre de son GERPLAN, la communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux sollicite une subvention de 1190 € pour la réalisation d'un guide des producteurs locaux et des produits de son terroir.

### **Territoire de Vie Région mulhousienne**

Dans le cadre du GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération :

- la commune de RIXHEIM sollicite une subvention départementale d'un montant de 998 € pour la réalisation d'hôtels à hirondelles. Une sensibilisation des scolaires à la préservation de ces populations est prévue en parallèle.

Elle demande également un soutien financier pour l'organisation d'une fête de la biodiversité, de l'eau et des jardins pour un montant de 590 €.

- la Commune de BRUNSTATT demande quant à elle un soutien financier pour l'acquisition mutualisée avec la commune de DIDENHEIM d'une désherbeuse à eau chaude. Le montant éligible de cet achat se monte à 29 820 €. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse participant à hauteur de 60%, la participation départementale serait de 20%, soit un montant de 5 964 €.

- la Communauté de Communes de la Porte de France Rhin Sud sollicite une subvention départementale d'un montant de 562 € pour la plantation d'une haie aux étangs communautaires d'Ottmarsheim.

### **Territoire de Vie du Sundgau**

Dans le cadre du GERPLAN de la communauté de communes d'Altkirch, le collège Lucien Herr souhaite développer la démarche des « incroyables comestibles » en créant un jardin pédagogique dans l'enceinte du collège. Un projet de sensibilisation des habitants et collégiens y est associé avec la création d'un kit pédagogique et d'une vidéo. Le collège sollicite une subvention départementale d'un montant de 1 287 € pour l'investissement et d'un montant de 4 136 € pour le fonctionnement.

### **Territoire de Vie Trois Pays**

Dans le cadre de son GERPLAN, la communauté de communes du Pays de Sierentz a décidé de réaliser plusieurs sentiers de découverte sur son territoire. Dans une première phase, elle souhaite lancer une pré-étude ainsi que la conception de panneaux, réalisés par le CINE de la Petite Camargue Alsacienne. Elle sollicite pour cela une aide du Département d'un montant de 5 976 €.

Vous trouverez dans le tableau annexé au présent rapport le détail de ces opérations, les porteurs de projets concernés, le montant éligible retenu, le taux d'intervention du Département, le montant de la subvention départementale et les imputations budgétaires sur les programmes K811, K213, K813, K215, K815, K216, K217, K817. Le montant total de subventions sollicité s'élève à 35 595 €.

### **Améliorations pastorales : demandes de prorogation des aides départementales et autorisation de paiement**

Deux dossiers d'amélioration pastorale sont actuellement touchés par une déchéance biennale : il s'agit des subventions accordées à la commune du BONHOMME (dossiers GPL03887 et GPL03888) par délibération de la Commission permanente du 8 juillet 2011. Une première prorogation du délai de versement jusqu'au 31 décembre 2014 a fait l'objet d'un vote à la Commission permanente du 11 avril 2014.

Le montant total des aides départementales concernées s'élève à 12 661 €.

Le retard pris dans ces dossiers est lié à plusieurs causes :

- les délais liés à la procédure de demande d'autorisation de défrichement et aux opérations d'arpentage,
- les conditions météorologiques,
- les travaux, réalisés par des agriculteurs sur des terrains en friche souvent difficiles d'accès, prennent généralement du temps et il n'est pas rare que les 2 années de validité de l'aide ne soient pas suffisantes pour réaliser l'ensemble des travaux prévus dans le programme d'amélioration pastorale (coupe d'arbres, défrichement, installation de clôtures et de points d'eau,...).

Dans le cadre des GERPLAN, ces opérations sont importantes à la fois pour la réouverture des espaces fermés en montagne et de certains points de vue, mais aussi pour garantir une ressource fourragère aux exploitations d'élevage, dont les prairies de fauche sont souvent menacées par l'urbanisation en fond de vallée.

Une prorogation exceptionnelle du délai de paiement jusqu'au 31 décembre 2015 est en conséquence proposée. La 6<sup>ème</sup> Commission a donné un avis favorable en date du 3 juillet 2015.

Au regard des éléments précédents, je vous propose :

- d'accorder une subvention aux porteurs des opérations présentées et mises en œuvre dans le cadre de la démarche GERPLAN et de la valorisation du patrimoine arboré, dont la liste figure dans le tableau annexé au présent rapport, pour un montant total de 18 608 € en fonctionnement et 16 987 € en investissement,

- de prolonger le délai de paiement des aides départementales pour les dossiers d'amélioration pastorale du BONHOMME (dossiers GPL03887 et GPL03888) jusqu'au 31 décembre 2015.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN